



ENGAGEMENT FUTSAL SENIORS 2018 / 2019

<u>Club :</u>		<u>Niveau :</u>	
	Compétitions	Loisirs	
	Foot à 5 (4+1) Règles futsal Arbitre officiel + représentant du district	Foot à 5 (4 +1) Règle adapté Auto- gestion	
Nombre d'équipes			

Responsable FUTSAL :

Adresse :

Mail :

Tel :

- Inscription obligatoire pour une des deux formules pour les équipes de D1-D2-D3
- Inscription sur volontariat pour une des deux formules pour les équipes de D4-D5
- Inscription sur volontariat pour les équipes de ligue uniquement formule compétitions
- Chaque club ne peut inscrire qu'une équipe Futsal par équipes engagée en championnat
- Possibilité d'engagé des équipes dans les deux formules
- **Date limite inscription : vendredi 24 / 11 / 2018**
- Par Mail : yannick.gaden@footcantal.fff.fr ou par courrier au [District de Football du Cantal BP 425 15004 Aurillac Cedex](#)